

UNIVERSITÉ DE TOURS

- VU les articles L.613-1, L. 631-1 et suivants, L. 712-2, et R. 633-1 et suivants** du code de l'éducation ;
- VU le décret du 17 décembre 1933** relatif à l'obligation de participer aux jurys d'examens et concours ;
- VU l'arrêté du 22 mars 2011** relatif au régime des études en vue du diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques ;
- VU l'arrêté du 24 mars 2017** relatif aux modalités d'admission en deuxième ou troisième année des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme ;
- VU la circulaire n°2000-033 du 1^{er} mars 2000** relative à l'organisation des examens dans les établissements publics ;
- VU la délibération n°2021-86** du conseil d'administration en date du **27 septembre 2021** approuvant les propositions de la CFVU du 23 septembre 2021 et portant notamment sur le règlement des études et des examens de l'université de tours ;
- VU la délégation de signature et de pouvoir du président de l'université n° DAJ/n°2021-425** en date du **1er avril 2021** ;
- VU les propositions du directeur d'UFR de Pharmacie ;**

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ ARRÊTE

Article 1 : Désignation des jurys d'examen

Les jurys d'examen pour l'année universitaire 2023-2024 sont composés des personnes désignées ci-après :

Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques - 2ème année

Présidente : Jackie VERGOTE

Membres : Igor CHOURPA
Marc CLASTRE
Véronique MAUPOIL

Invités : Émilie ALLARD
Leslie BOUDESOCQUE
Martine BRAIBANT
Stéphane CHEVALIER
Isabelle DIMIER-POISSON
Patrick EMOND
Bruno GIRAUDEAU
Gaëlle GLEVAREC

Arnaud LANOUE

Karine MAHEO
Émilie MUNNIER
Audrey OUDIN
Claire POUPLARD
Gildas PRIE
Yanis RAMDANI
Marie-Claude VIAUD-MASSUARD
Émilie VIERRON
Susan WALTERS GALOPIN

Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques - 3ème année

Présidente : Audrey OUDIN

Membres : Stéphanie GERMON
Karine MAHEO
Côme PASQUALIN

Invités : Émilie ALLARD
Hassan ALLOUCHI
Nicolas ARLICOT
Leslie BOUDESOCQUE
Igor CHOURPA
Marc CLASTRE
Caroline DENEVAULT
Bruno GIRAUDEAU

Gaëlle GLEVAREC
Emilie MUNNIER
Sylvie MAVEL
Pierre POUPIN
Claire POUPLARD
Yanis RAMDANI
Marie-Claude VIAUD-MASSUARD
Susan WALTERS GALOPIN

Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques - 4ème année **Tronc commun et filières**

Présidente : Karine MAHEO

Membres : Laurence DOUZIECH
Gaëlle GLEVAREC
Philippe LANOTTE

Invités : Émilie ALLARD
Daniel ANTIER
Nicolas ARLICOT
Romain BORDY
Leslie BOUDESOCQUE
Denys BRAND
Pierre BREDELOUX
Françoise DEBIERRE-GROCKIEGOO
Caroline DENEVAULT
Isabelle DIMER-POISSON
Patrick EMOND

Laura FOUCAULT-FRUCHARD
Bruno GIRAUDEAU
Cécile GUEIFFIER
Arnaud LANOUE
Sylvie MAVEL
Audrey OUDIN
Pierre POUPIN
Marie-Claude VIAUD-MASSUARD
Émilie VIERRON
Susan WALTERS GALOPIN

Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques - 5ème année **Filière Officine**

Présidente : Gaëlle GLEVAREC

Membres : Laura FOUCAULT-FRUCHARD
Matthieu JUSTE

Invités : Daniel ANTIER
Pierre BESSON
Caroline DENEVAULT
Jean-François DUMAS
Mathilde GABRIEL-CAMUS
Cécile GUEIFFIER

Arnaud LANOUE
Véronique MAUPOIL
Audrey OUDIN
Émilie VIERRON

3^{ème} cycle - 6^{ème} année – Filière Officine

Présidente : Gaëlle GLEVAREC
Membres : Pierre BREDELOUX
Matthieu JUSTE

Invités : Caroline DENEVAULT
Mathilde GABRIEL-CAMUS
Cécile GUEIFFIER
Arnaud LANOUE

Véronique MAUPOIL
Émilie MUNNIER
Pierre POUPIN

Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques - 5^{ème} année Filière industrie

Présidente : Laurence DOUZIECH
Membres : Matthieu JUSTE
Marie-Claude VIAUD
Susan WALTERS GALOPIN

3^{ème} cycle - 6^{ème} année – Filière industrie

Présidente : Marie-Claude VIAUD
Membres : Laurence DOUZIECH-EYROLLES
Matthieu JUSTE
Susan WALTERS GALOPIN

Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques - 5^{ème} année Filière Internat

Président : Philippe LANOTTE
Membres : Nicolas ARLICOT
Matthieu JUSTE
Côme PASQUALIN
Claire POUPLARD

Article 2 : Affichage

La présente décision fera l'objet d'un affichage dans les locaux de l'université.

Article 3 : Exécution

Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Tours, le 21 novembre 2023

Pour le Président de l'Université et par délégation,
Le Vice-président en charge de la formation et de
la vie universitaire

Florent MALRIEU

